



Association pour la
PROTECTION
du Lac-à-la-Tortue

Le clapotis

BULLETIN DE LIAISON Mai 2009

MOT DU PRÉSIDENT

Une autre saison estivale qui débute. Comme l'année dernière, INFORMATION et SENSIBILISATION seront les mots d'ordre de votre association. Les lacs vieillissent naturellement sur une période de temps relativement longue. Au cours de sa vie, un lac se remplit progressivement de matières organiques et finit par se refermer.

Les points fondamentaux pour améliorer l'état de santé d'un lac sont:

- ✓ L'éducation et la sensibilisation,
- ✓ L'amélioration des connaissances,
- ✓ Un plan d'action à long terme et
- ✓ L'adoption de bonnes pratiques.

Ces défis doivent faire partie intégrante de tout processus de prise en main du lac.

Je vous souhaite un été ensoleillé et une utilisation écologique de notre lac.

Robert Houle, Président

AQUEDUC

Une étude préliminaire sur le prolongement du réseau d'aqueduc et d'assainissement des eaux usées sera déposée à la fin du mois de mai à la ville de Shawinigan. Cette étude devrait nous révéler le coût total du projet ainsi que le territoire admissible. L'étape suivante sera l'acceptation du projet et de ses coûts par le ministère des affaires municipales ainsi que la subvention admissible. Finalement il devrait y avoir un processus d'information et de consultation des citoyens concernés.

FAUCARDEUSE

Cette année l'A.P.L. souhaite que la faucardeuse soit en opération. Le département de l'environnement de la ville de Shawinigan conjointement avec votre association ont acheminé la demande d'utilisation au ministère de l'environnement au début de 2009. Cette fois-ci, il semble que le ministère soit réceptif à un faucardage de 15% de la superficie du lac.

PACTE RURAL

Le comité du pacte rural a accepté le projet de sensibilisation et de restauration des rives présenté par l'A.P.L. Deux éducatrices en environnement visiteront les riverains. Il y aura également l'opération de nettoyage et de ramassage de plantes aquatiques, du début juillet à la mi-août.

AÉROTOURISME

Pollution sonore et qualité de vie des riverains

Le 5 novembre 2008 les membres du CA ont adopté à l'unanimité le Code d'éthique des riverains qui vise notamment au respect de la qualité de vie des riverains et reconnaît que la pollution sonore constitue l'une des problématiques importantes au Lac-à-la-Tortue.

Processus de détermination de l'intérêt public

Terminé depuis le 7 février 2008, à ce jour, aucune décision n'a encore été rendue par l'Honorable John Baird, Ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Ce délai est jugé déraisonnable.

Le 18 février et 18 mars 2009 les membres du CA ont adopté à l'unanimité deux résolutions adressées au Ministre lui demandant :

NOTRE LAC ET L'ACTIVITÉ HUMAINE

Depuis quelques années nous entendons parler de fermetures de lacs à cause de la présence d'algues bleu-vert. En 2007, plus de 194 lacs au Québec ont été touchés par ce phénomène. En plus d'avoir des impacts sur la santé des baigneurs, la qualité de l'eau potable et la pratique des activités récréatives, la présence d'algues bleu-vert peut entraîner des répercussions importantes sur l'évaluation des propriétés riveraines.

Dans un plan d'eau en santé, les éléments nutritifs sont présents à de faibles concentrations et assurent une croissance normale des plantes aquatiques et des algues microscopiques. L'eau y est claire, fraîche et bien oxygénée. Puis, sur des milliers d'années, un lac se transforme; ce processus de transformation d'un lac, nommé **eutrophisation**, se caractérise par un accroissement des plantes aquatiques et des algues. L'eau y devient moins transparente, plus chaude et peu oxygénée. Ce phénomène naturel se trouve fortement **accélééré** par les matières nutritives et les sédiments apportés par diverses **activités humaines**.

Il est reconnu que le **phosphore** est le principal élément nutritif à l'origine de la prolifération des algues bleu-vert dans les lacs. Il existe des sources naturelles de phosphore dans nos lacs telles certains types de roches qui s'érodent, les eaux de ruissellement du bassin versant, les éjections animales etc. Il est difficile de contrôler ces sources.

Nous pouvons cependant avoir un impact quotidien sur les sources humaines de phosphore dans le Lac-à-la-Tortue.

Ces principales sources humaines de phosphore sont :

- Les engrais utilisés pour les gazons et les plantes en bordure du lac;
- Les rejets des installations septiques conformes et non conformes;
- L'utilisation de savons et détergents non biodégradables et avec phosphate;
- L'érosion des sols mis à nu et le manque de couvert végétal aux abords du lac (mur de béton, enrochements);

NOUS POUVONS AGIR

Saviez-vous qu'un seul gramme de phosphore déversé dans un lac fournit assez d'éléments nutritifs pour produire 500 grammes d'algues et de plantes aquatiques?

- ✚ Saviez-vous que les fosses septiques produisent entre 1 et 2 kg de phosphore par année et la majeure partie de ce phosphore se retrouve dans le lac?
- ✚ Saviez-vous que les engrais à pelouses produisent 1,5 kg/hectare de phosphore par année?
- ✚ Saviez-vous que 2/3 du phosphore de nos eaux usées provient des détergents que nous utilisons?
- ✚ Saviez-vous que 40% du phosphore de nos détergents provient des savons à vaisselle dont celui des lave-vaisselle qui contient souvent jusqu'à 9% de phosphore?

VOUS LE SAVEZ MAINTENANT.

Prenons l'exemple de l'utilisation d'un lave-vaisselle relié à une fosse septique conforme utilisant le *Cascade Pure Rinse*, détergent à 6,4% de phosphore. Quand un riverain utilise son lave-vaisselle, il met minimalement une cuillère à soupe dans le distributeur de détergent du pré-lavage et deux dans celui à déclenchement automatique. Sachez que : **une cuillère à soupe de détergent = 1 gramme de phosphore.**

Supposons que les 440 riverains du Lac-à-la-Tortue utilisent leur lave-vaisselle 3 fois/semaine. 3 grammes de phosphore X 3 fois/semaine X 440 riverains X 52 semaines = 205,920 grammes de phosphore X 500 grammes d'algues = 102,960,000 grammes d'algues. 1 million de gramme = 1 tonne, **nous produisons annuellement au Lac-à-la-Tortue 102,9 tonnes d'algues et de plantes aquatiques**, juste avec des détergents de lave-vaisselle. Et on ne parle pas ici du reste.

Alors le premier geste concret que nous pourrions tous poser cet été est d'UTILISER DES PRODUITS SANS PHOSPHATE.

Liste de détergents pour lave-vaisselle ne contenant pas de phosphate :

- ❖ Les produits Attitude(marque québécoise)
- ❖ Bi-O-Kleen Poudre
- ❖ BioVert liquide(marque québécoise)
- ❖ Citrus Magic Gel
- ❖ Diamond Britte/EcoSense
- ❖ Druide
- ❖ Eco Gent
- ❖ Ecover Tablette
- ❖ Nettoyants Lemieux(marque québécoise)
- ❖ Mirage 2000
- ❖ Nature clean
- ❖ Seventh Generation Poudre
- ❖ Sun & Earth Tablette
- ❖ Trader Joe's Automatic Dishwasher Detergent

Voir:<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/projet-reglement/detergents/index.htm>

Il serait également important que TOUS les riverains prennent note qu'il est absolument interdit de nourrir les canards et à plus forte raison, d'en posséder et de les mettre sur le lac lorsque le printemps arrive. Il s'agit de protéger notre lac contre la pollution qu'ils apportent avec leurs excréments. Tant que des gens les nourrissent, ils continueront à venir en grand nombre et anéantiront les efforts que nous mettons à dépolluer notre lac. Soyons solidaires avec ceux qui mettent tout en œuvre pour protéger notre plan d'eau, avant qu'il ne soit trop tard. Nous comptons sur votre bon jugement.

Appel à tous

Nous sommes à la recherche d'un bénévole qui possède un bateau pour aller prendre des échantillons d'eau à différents endroits du lac cet été, à des fins d'analyse.

Distribution d'arbres par la SAMBBA

On nous demande de vous informer que des arbres et des plantes indigènes pour la renaturation des rives seront à vendre à rabais, le 6 juin prochain dans la municipalité de St-Tite. Pour plus de renseignements : www.sambba.qc.ca/vente_printemps_2009.

Nous remercions

La Ville de Shawinigan, la Municipalité D'Hérouxville, La Caisse Populaire du Lac-à-la-Tortue, les députés Julie Boulet, Jean-Yves Laforest et Claude Pinard.

L'ÉQUIPE

Robert Houle, président, Marielle Magnan, vice-présidente, Maurice Leblanc, trésorier, Claude Gélinas, secrétaire, Jean-François Dubois, Jacques Dessureault, Nathalie Diamond, Louise Leclerc, Micheline Mongrain, administrateurs(es).

Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue

C.P. 21, secteur Lac-à-la-Tortue
SHAWINIGAN, QUÉBEC G0X 1L0 : **819 53-82247 OU 819 5387140**

WWW.APLTORTUE.ORG

PARTENAIRE EN ENVIRONNEMENT



Desjardins
Caisse populaire
de Lac-à-la-Tortue

680, 98^e Rue, C.P. 99
Lac-à-la-Tortue
G0X 1L0

Téléphone : 819 538-1633
Télécopieur : 819 538-4431

- De rendre publique sa décision découlant du Processus de détermination de l'intérêt public et
- D'ordonner un moratoire sur l'émission de toutes nouvelles demandes de permis d'hydravions touristes, jusqu'au prononcé du jugement de la Cour suprême en matière de zonage municipal, déposé par le Gouvernement du Québec le 2 mai 2008.

CODE D'ÉTHIQUE DES USAGERS DU LAC-À-LA-TORTUE

Le 5 novembre 2008, les membres du CA ont adopté à l'unanimité le Code d'éthique des riverains dont les principes directeurs sont les suivants :

- Respect de l'environnement et de la qualité de vie.
- Respect mutuel entre tous les utilisateurs du lac et de ses environs.
- Respect d'un environnement sonore sain.

Le Code d'éthique traite des sujets suivants : qualité de l'eau, vagues, bruit et comportement des riverains.

Le Code d'éthique doit être soumis à la ratification de l'Assemblée générale. Pour consulter son contenu : visiter le site Web de l'APL : <http://apltortue.org/index.php>

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX Règles d'éthique et de déontologie

Après 14 ans d'existence, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le 18 février 2009 les Règlements généraux de l'APL ainsi que la Déclaration de principe concernant le respect des règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs d'organismes. Ces deux documents qui totalisent 22 pages doivent être ratifiés par l'Assemblée générale. Ils peuvent être consultés sur le site Web

SITE WEB

Après l'élection des membres du nouveau CA au mois de juillet 2008, l'APL a réparti les priorités dont celle d'améliorer le site web. En conservant en mémoire la convivialité, nous avons essayé de rendre le site attrayant en le gardant le plus informel possible. Je crois qu'aujourd'hui nous pouvons être fiers de sa nouvelle orientation qui, nous l'espérons, répond aux exigences des membres.

Adresse du site : <http://apltortue.org/index.php>

Maintenant cliquez et vous serez surpris(e)

TRÉSORERIE

Comme vous le savez peut-être l'APL est un organisme à but non lucratif, ce qui signifie que nous devons mendier du financement afin de pouvoir être en mesure d'opérer l'organisme.

La première méthode pour obtenir des montants s'effectue par la vente de cartes de membres, laquelle accorde un droit de vote lors de l'assemblée générale, qui aura lieu le 1 août 2009. Ensuite il y a la sollicitation des commerçants du Lac-à-la-Tortue selon des barèmes de commandites. Puis nous devons courtiser les trois paliers de gouvernement.

L'année 2008 a débuté avec un solde de 2 399,10\$ au 18 juillet 2008, puis étant donné la récession, les montants reçus cette année des paliers gouvernementaux se sont soldés par une légère diminution.

CAFÉS RENCONTRES

- 30 mai à 9h30, à la salle Carmel Paquin (à l'arrière de la bibliothèque) Invitée: Mme Évelyne Bellemare, spécialiste en reboisement des rives avec des arbustes et des fleurs indigènes.
- 27 juin à 9h30, à la salle Carmel Paquin. Invité : M. Pierre Bertrand, vice-président Environnement et Développement Durable de la firme Teknika-HBA. Il est un des rares spécialistes au Québec en restauration des lacs. Le titre de sa conférence est : **Le Lac-à-la-Tortue face aux cyanobactéries : une situation explosive!**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 1^{er} août 2009, à la salle Lupien.

8h00 à 9h30 : inscriptions
9h30 : assemblée